



## **Etude pour la restauration hydromorphologique et la continuité écologique de la Tude, de la Dronne charentaise, de leurs affluents et astiers (16)**

### **Réunion de lancement – Comité de pilotage**

**Le 9 septembre 2014 à la mairie de Chalais**

#### **Participants**

Voir feuille de présence jointe (fin de document)

#### **Objet de la réunion :**

Présenter l'étude, son contenu et son déroulement, ainsi que le prestataire (bureau d'études GéoDiag) et la méthodologie proposée (voir diaporama) :

#### **1 - Introduction**

**Le président** remercie les participants et rappelle l'origine de cette étude. Il invite ensuite le bureau d'études à faire sa présentation.

#### **2 – Intervention de C. Beaufrère (GéoDiag)**

(cf. diaporama)

### 3 – Discussion

**Syndicat :** Rappels des objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) par masses d'eau et des obligations réglementaires concernant la continuité écologique pour les ouvrages classés en liste 2 (article L. 214-17, du code de l'environnement).

**EPIDOR :** le futur plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG-CE) doit contribuer à l'atteinte des objectifs de la DCE et concernant la restauration de la continuité écologique. La prévention des inondations sera également à prendre en compte, notamment dans la perspective des compétences GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

**Syndicat :** les niveaux d'implication et de connaissances des élus locaux sont très différents. Les choix possibles sont limités compte tenu de l'encadrement réglementaire et des contraintes budgétaires. Il faut mieux comprendre l'état et le fonctionnement des cours d'eau pour mieux les expliquer. La concertation doit également servir à cela.

**Elu Dronne :** sur la Dronne, il faudra faire le lien avec l'amont du bassin versant (hors périmètre de l'étude), notamment à propos du risque d'inondation.

**EPIDOR :** les territoires à risque d'inondation sont déjà définis. Il faudra aussi exploiter le PAPI Dordogne et se rapprocher du SYMAGE.

**Syndicat :** si les élus et les acteurs locaux s'approprient mal les éléments de diagnostic, il y a des risques de blocage au niveau des conseils municipaux. Cela peut nuire à une vision partagée à l'échelle du territoire. Les réunions publiques seront ciblées, d'une part, sur la Tude et, d'autre part, sur la Dronne.

**Syndicat :** le volet 2 de l'étude porte sur 9 des 34 ouvrages (seuils) présents sur la zone étudiée. Il s'agit des ouvrages en liste 2, pour lesquels il y a une obligation de restauration de la continuité écologique avant fin 2018. Les propriétaires concernés ont reçu un courrier informatif de la DDT, en septembre dernier. Sur la Dronne, des études sont en cours, dont une sous maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR.

**Chambre d'agriculture :** existe-t-il d'autres ouvrages sur la zone ?

**Syndicat :** oui  
Les dernières tranches de l'actuel PPG sont en cours ou programmées pour 2015. Les 2 PPG devraient s'articuler pour avoir une vision jusqu'en 2021 voir 2026. Cela doit permettre de répondre à de nouvelles attentes ainsi qu'à l'évolution des contraintes réglementaires.

**Chambre d'agriculture :** on peut craindre que les contraintes réglementaires se renforcent encore, sur une période aussi longue.

**Syndicat :** l'eau est un facteur économique. Il faut donc bien faire ressortir les critères socio-économiques concernés : agriculture, industries, loisirs/tourisme, etc. La conciliation des divers besoins sera une question centrale.



**Elu Dronne** : la réglementation impose beaucoup de contraintes mais tient peu compte des besoins.

Ainsi, les meilleurs terrains, propices au développement économique, sont situés dans le lit majeur des cours d'eau, comme à Aubeterre/Dronne.

**Syndicat** : notre rôle est de bien prendre en compte les besoins et les intérêts des acteurs locaux. Le syndicat ne fait pas la police de l'eau.

**FDAAPPMA** : le bassin de versant de la Tude est l'un de ceux qui connaît le plus d'assecs en Charente.

Le dialogue entre le SIAH et les AAPPMA est aidant, notamment pour faire face aux conflits d'intérêts avec les pêcheurs (retenues amont des seuils).

**Elu local** : une étude sur les captages d'eau va démarrer prochainement. Il faudra en tenir compte dans le diagnostic.

**SM Charente eaux** : quelle sera la composition du COTECH ?

**Syndicat** : la composition des divers groupes sera proposée avec le compte rendu de cette réunion (voir pages suivantes).

**Le Président** : remerciements et clôture de la réunion

### Composition du comité de pilotage (CoPil)

Conseil régional	DDT	ARS
Conseil général	AEAG	Pays Sud Charente
Charente eaux	Chambre d'agriculture	CREN
CRPF	Opérateur Natura 2000	ONEMA
Charente Nature Environnement	Epidor	Bureau du syndicat
FDAPPMA 16	DREAL	Technicien rivière

### Composition du comité technique (CoTech)


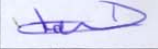
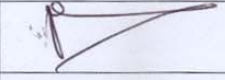
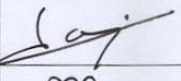
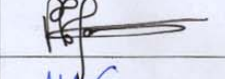
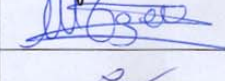
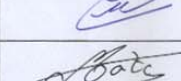
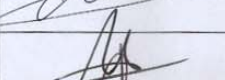
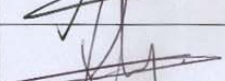
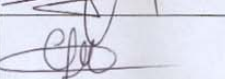



Charente eaux	Chambre d'agriculture	FDGDON
FDAPPMA 16	Opérateur Natura 2000	ONCFS
ONEMA	AEAG	Epidor
DDT	DREAL	Technicien rivière




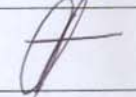
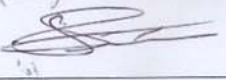
### Composition du groupe des acteurs locaux pour la concertation

AAPPMA (x 4)	Syndicats AEP (x4)	DREAL
Irrigants (x1)	Abattoirs	CREN
Association des moulins (x2)	Loueurs de canoës (x3)	GDON locaux (x3)
Charente Nature Environnement	Propriétaires de moulins (volet 2 – liste 2)	Eleveurs
CRPF	SYMAGE	

**Remarque** : il est recommandé que chaque structure soit toujours représentée par la(les) même(s) personne(s).

**Feuille d'émergence comité de pilotage du 09/09/2014**

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Structure</u>	<u>Coordonnées Postales et mail</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Signature</u>
GUIONNET	EMMANUEL	CA 16	guionnet.emmanuel@ca16.com	06.21.69.14.02	
CHASCARD	Nicolas	Animatou N2000 CA 16	nicolas.chascard@charente.chambagri.fr	06.07.76.91.58	
BOUCHERIE	Joséph		conelboucherie@orange.fr	05.45.88.04.05	
JAUVIN	Thierry	Vignobles de Chalais		06.32.67.02.38	
MARTIN	Philippe	DDT 16	philippe.martin@drone16.gouv.fr	05.17.17.38.69	
OZENNE	Nolæmie	EPIDOR			
PETIT	Christophe	Commune de SUJANAC	petitch@wanadoo.fr	06.74.58.11.85	
MOTY	Joël	Chalais		06.74.57.42.90	
MARCHEGAY	Alain	SN Charente camp			
BRARD	Lyil	LAPRADE	lyil.brard@fuc.fr	0650.600047	
BOUILLON	Géraldine	Pillac	geraldine-bouillon@wanadoo.fr	05.45.98.54.98 06.49.73.07.02	
FOUGA	PHILIPPE	MEDILLAC	PHILIPPE.FOUGA@ALSATIS.NET	06.07.91.57.28	
Herbreteau	Bernard	Montmar			

ESCLASSE	LAURENT	LES ESSAIS		0545 98 64 95	
LAFRAIS	Jean Paul	Audoux -	J.P. Lafrais@wanadoo.fr	06 13 92 22 38	
STEFANIAK	Régis	Nabinaud	nsece - montal orange.fr	06-08-03-45-18	
BRIE	Jacques	Charente Nature	brie.jacques@9online.fr	06 01 91 68 34	
FENEON	Stéphanie	Fédération de Pêche de Charente	s.feneon@peche16.com	06 81 61 82 27	
Pomface	Joc	Président SIAH Sud Charente	siahsudcharente@gmail.com	0555 98 59 61	
Panneha	Spil	Technicien rivière SIAH	"	"	